EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité : 09/07/19

Reçu en Préfecture le : 12/07/19
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 8 juillet 2019
D-2019/264

Aujourd'hui 8 juillet 2019, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Nicolas FLORIAN - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Emmanuelle AJON, Madame Anne WALRYCK, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Delphine JAMET, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Joël SOLARI, Madame Elizabeth TOUTON, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARCH, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Estelle GENTILLEAU, Mme Laetitia ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Madame Chantal FRATTI, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Vincent FELTESSE, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas GUENRO, Monsieur Matthieu ROUVEYRE, Madame Catherine BOUILHET, Monsieur François JAY,
Madame Emmanuelle CUNY présente à partir de 17h15, Monsieur Joël SOLARI présent jusqu'à 17h35, Madame Catherine BOUILHET présente jusqu'à 17h35 et Monsieur Vincent FELTESSE présent jusqu'à 18h45

Excusés :

Madame Laurence DESSERTINE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Monsieur Michel DUCHENE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Benoit MARTIN, Madame Marie-José DEL REY, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENOU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Monsieur Olivier DOXARAN, Madame Michèle DELAUNAY

Création de l'Echoppe. Ouverture d'une démarche participative visant à compléter et renforcer les dispositifs de participation citoyenne existants à Bordeaux

Monsieur Nicolas FLORIAN, Conseiller municipal, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La dynamique de la participation citoyenne a été enclenchée à Bordeaux dès 1995 avec la création des conseils de quartiers, 7 ans avant que la loi Vaillant les rende obligatoires.

Soucieuse de toujours cultiver ce dialogue avec les Bordelais, en 2008, la Ville a installé les maires-adjoints de quartier et a su faire évoluer et amplifier les modalités d'une citoyenneté active à l'échelle des huit quartiers.

Par ailleurs, depuis 2015, les Mairies de quartier se sont professionnalisées avec le recrutement à leur tête d'un cadre A secrétaire général, la modernisation des logiciels et des locaux. La création de la Cellule concertation a permis l'organisation de plus de 300 rendez-vous par an pour les habitants : réunions d'informations, tables-rondes de concertation, ateliers, déambulations, organisation des conseils de quartier et suivi des commissions permanentes. Des dispositifs complémentaires, adaptés en fonctions des projets qui permettent une démocratie participative quotidienne pour les Bordelais.

En janvier 2019, grâce au budget participatif, Bordeaux a souhaité aller plus loin en offrant un outil dédié à l'expression directe des habitants. F travers leur enthousiasme pour ce dispositif (plus de 13 000 votes), les Bordelais réaffirment leur attachement à la participation citoyenne qui, depuis près de 25 ans, caractérise l'ambition bordelaise d'une démocratie locale mature. Nouvel outil d'expression ouvert à tous sans condition d'âge ni de nationalité, le budget participatif fait émerger des propositions créatives, notamment en matière d'environnement et de lien social : deux des thématiques fondatrices du développement durable.

La co-construction et la prise en compte de l'urgence climatique sont les axes principaux du projet de la Ville. Il est indispensable de les renforcer encore et de les rendre complémentaires.

Dans ce but, il est proposé au Conseil municipal la création d'un dispositif lisible et accessible baptisé l'Echoppe.

La co-construction y serait alors définie alors comme une méthode non seulement pour la définition des projets mais également pour la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques.

L'Echoppe, lieu de débat, sera ainsi l'expression d'une démarche globale où l'ensemble des instances et des démarches de participation y seront organisées ou accessibles.

L'Echoppe, un dispositif en trois dimensions.

L'Echoppe sera une déclinaison de la participation bordelaise en trois dimensions : physique, numérique et itinérante.

Ainsi l'Echoppe s'incarnera par :

Un espace digital : www.bordeaux-debats.fr qui regroupe l'ensemble des dispositifs de participation citoyenne de la Ville de Bordeaux notamment le budget participatif, les consultations, le pré-conseil municipal, les questionnaires…

Un lieu physique permettant aux habitants de s'informer sur l'ensemble des démarches participatives en cours dans la Ville de Bordeaux via un accueil par des référents et des expositions dédiées. L'Echoppe offrira également l'occasion de débattre autour de sujets clés spécifiquement liés au territoire bordelais (projets d'aménagement, réunions publiques

…) mais aussi sur des grands sujets d'actualité, problématisés à l'échelle locale (mobilité, réchauffement climatique et montée des eaux, crise démocratique…).

Une présence sur le terrain, itinérante sur l'ensemble du territoire bordelais (déambulations, ballades urbaines…) pour une participation citoyenne in situ.

Pour sa première année de lancement, afin de mettre en œuvre le redéploiement des actions de participation citoyenne, l'Echoppe disposera des moyens de communication pris en charge par le budget du service existant.

Ainsi, je vous propose, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser la création de l'Echoppe.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ABSTENTION DU GROUPE SOCIALISTE

ABSTENTION DU GROUPE RASSEMBLEMENT NATIONAL-SIEL

ABSTENTION DU GROUPE ECOLOGISTE

ABSTENTION DE M. FELTESSE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 8 juillet 2019

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Nicolas FLORIAN